



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 2 décembre 2005

Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 23 novembre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 6 décembre 2005

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE,
Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul
SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève
RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme
Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme
Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme
Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX,
Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE,
M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Nathalie BEGUIER.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY

Conseillers :

Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M.
Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle
CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 décembre 2005

DELIBERATION D20050479

Administration Générale

Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Monsieur Gérard NEBAS, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

La Ville de Niort (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance – CLSPD) soutenue par la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale (DDASS) des Deux-Sèvres se mobilisent pour lutter contre la consommation de drogues sur notre territoire.

Aussi, la Ville de Niort demande à l'Association Civisme et Démocratie (CIDEM) d'organiser une exposition sensibilisant le public niortais (jeunes, parents, enseignants, ...) pour mieux mesurer les risques et les dépendances auxquels peut conduire l'usage de substances psychoactives.

Pour cela, le CIDEM assure une prestation (exposition – animation) à Niort du 29 novembre 2005 au 3 décembre 2005. Cette prestation à hauteur de 15 000 € TTC - quinze milles euros – est financée par la DDASS (11 000 €) et par la Ville (4 000 €).

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Autoriser Monsieur le Maire, ou l'Adjoint délégué concerné à signer la convention avec l'association CIDEM.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	34
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	11

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gérard NEBAS

[Ordre du jour](#)